

Publication immédiate

29 juin 2010

COMMUNIQUÉ

Laurie Pawlitza élue trésorière du Barreau



Laurie Pawlitza a été élue à la tête du Barreau du Haut-Canada comme 63^e trésorier et troisième femme à tenir ce rôle. Le trésorier, dans ce cas-ci la trésorière, est le responsable élu à la tête du Barreau pour présider les réunions du Conseil d'administration. La trésorière Pawlitza succède au trésorier sortant, M^e W. A. Derry Millar, à compter du 29 juin 2010.

La nouvelle trésorière a reçu son LLB de l'Université de Saskatchewan en 1983 et a été assermentée en Ontario en 1986. La trésorière Pawlitza est une plaidante engagée et s'y connaît dans le droit de la famille. Elle a d'ailleurs été nommée l'une des praticiennes les plus importantes au Canada par *The Canadian Legal Expert Directory* et meilleure avocate par *Best Lawyers in Canada*. En 1995, M^e Pawlitza a été conseillère dans le premier cas canadien permettant l'adoption aux couples du même sexe. Elle a récemment été reconnue par le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes pour son travail sur la rétention des femmes en pratique privée.

La trésorière Pawlitza est très active dans la communauté juridique, ayant servi sur de nombreux conseils, y compris à titre d'administratrice à celui de LAWPRO et comme membre de l'exécutif du droit de la famille de l'Association du Barreau de l'Ontario, du Comité sur les règles du droit de la famille et comme fiduciaire du Lawyers Club. Elle a aussi siégé comme présidente et administratrice de la fondation Casey House et s'est engagée activement au conseil régional central du YMCA.

Associée chez Torkin Manes s.r.l., M^e Pawlitza a d'abord été élue comme conseillère au Barreau en 2003 et réélue en 2007. M^e Pawlitza a occupé de nombreux postes importants, a siégé à titre de coprésidente du groupe d'étude sur la rétention des femmes dans la profession juridique et a été membre du groupe d'étude sur l'accès à la profession et l'agrément. Plus récemment, elle a été présidente du Comité sur le perfectionnement professionnel et vice-présidente du Comité des affaires publiques et des relations avec le gouvernement.

« Je suis très honorée et privilégiée d'avoir été élue trésorière du Barreau, a déclaré M^e Pawlitz. Le changement s'opère rapidement, à la fois dans notre profession de plus en plus diversifiée et dans la façon dont nous délivrons les services juridiques. Je serai heureuse d'aider les avocats, avocates et parajuristes de l'Ontario à servir l'intérêt public en ces temps excitants et difficiles. »

Le Barreau du Haut-Canada régleme les avocats et les parajuristes en Ontario dans l'intérêt du public. Le mandat du Barreau est de protéger l'intérêt public, de maintenir et de faire avancer la cause de la justice et la primauté du droit, de faciliter l'accès à la justice pour la population de l'Ontario et d'agir de façon rapide, transparente et efficace.

-30-

Source : Geneviève Proulx, 416-947-5202, gproulx@lsuc.on.ca